

Au fil de la Meuse

Histoire - Patrimoine - Culture

***Au nom de quel avenir peut-on sacrifier la mémoire ?
Tout ce qui n'est pas donné ou partagé est perdu !***

Webmaster :
Jacques Leclère

Editeur responsable :
Willy Clarinval

Janvier 2019 - N°28

Encore un qui s'achève...

Les temps sont durs. Baisse du pouvoir d'achat pour une frange importante de la population, dérèglement du climat sans véritable solution, résurgence des nationalismes avec çà et là de nouvelles poussées de l'extrême droite, etc.

De nouveau, il nous faut serrer les coudes et repenser l'Amour et l'Amitié. En priorité au sein de notre propre famille, puis dans notre entourage, et enfin élargir la démarche au plus grand nombre. Rien n'est impossible à l'homme, quand il a du cœur. C'est dans cette perspective que nous vous souhaitons une bonne année à tous.

Tous nos vœux de bon rétablissement à notre précieux webmaster Jacques Leclère. Son accroc de santé nous a fait bien peur!

L'équipe de Au fil de la Meuse.



DEMANDE PARTICULIÈRE	NOS LECTEURS SE SOUVIENNENT...		
LES BILLETS DE NÉCESSITÉ	LÉON JEANZAC, COMMANDANT DU 8 ^e R.I. EN MAI 1940 - SUITE ET FIN		
Le sinistre ! Mais le chat a tenu bon			
CHANSON DES DINANTAIS À SOTEAU			

Réalisé par les bénévoles du groupe de travail de l'association «Au fil de la Meuse».

Toute reproduction de l'entièreté ou d'une partie de ce mensuel doit faire l'objet d'une demande écrite via le mail du webmaster : fn618769@skynet.be !

Demande particulière.

Mon père, Henri Clarinval et deux de ses frères Jean et Léon (la famille comptait douze enfants et mon père en était le cadet), s'engagèrent dans la Résistance en 1942, recrutés par le vétérinaire Marcel Vincent. En 1944, du 9 juin au 7 septembre, ils rejoignirent dans les bois le Maquis de Gedinne, lequel à la Libération aura compté presque 400 membres, la moitié venant des entités actuelles de Beauraing et Houyet.

Aux premiers temps de l'occupation, l'attitude de la prévôté de Gedinne, c'est-à-dire la gendarmerie, est plutôt mi figue mi raisin. En 1942, le lieutenant Postal y est envoyé pour, selon ses propres termes, « y remettre de l'ordre » (1). Et dès son arrivée il opte résolument pour la résistance, et y rallie tout son groupe, bien entendu dans le secret.

Mon père, qui n'a que vingt ans, dès son retour d'exode (il avait rallié un centre CRAB (2) et logeait à Figeac dans le Lot), continue la petite exploitation agricole dans la maison paternelle, aux côtés de Mathilde, sa mère, qui a déjà un certain âge.

Un jour, un gendarme accourt avertir Mathilde qu'Henri et son frère Léon ont été dénoncés auprès des autorités allemandes à Dinant, et qu'il leur faut sur le champ aller se cacher. L'information émane d'un policier de Dinant (dont nous allons parler).

Arrive ce qui était prévisible. Deux ou trois jours plus tard, la gestapo de Dinant débarque et fouille toute la maison, éventrant les meubles, cassant de nombreux objets, bousculant ma grand-mère et la questionnant sèchement. Elle tient bon, et maintient que son fils n'habite pas avec elle. Très certainement elle ne doit qu'à son âge avancé de n'avoir pas été emmenée, car une arme avait été trouvée dans la maison : un vieux fusil de chasse dans une garde-robe à l'étage !

Mon père a toujours tenté d'en savoir plus sur celui qui, de Dinant, a prévenu la gendarmerie de Gedinne. Seul son nom nous est connu : **Frippiat**.

Ayant été affecté aux services des contributions de Dinant du 1^{er} septembre 1977 au 1^{er} juillet 2018, j'ai pu apprendre, à diverses reprises, que, de fait, un dénommé Frippiat avait bien existé à Dinant auprès d'un service policier ou judiciaire particulier.

Quelle n'a pas été ma surprise de lire dans « *Le Mosan, 50 ans d'histoire dinantaise* » de Julien Camberlin, page 26, dans le cadre du procès des collaborateurs qui s'est tenu à Dinant en 1946 : « Réquisitoire. Monsieur Halleux, auditeur militaire, commence son réquisitoire en félicitant tous les inspecteurs de la Sûreté et spécialement MM. Leyman, **Frippiat** et Harroy, le 1^{er} maréchal de logis Liétard et la brigade de recherches de Dinant ».

Il s'agit très vraisemblablement de la personne qui a sauvé mon père et qui me permet aujourd'hui de vous écrire ces lignes.

J'ai le fol espoir d'en apprendre un peu plus sur ce Monsieur et lance dès lors un appel.

Un tout grand merci d'avance.

Clarinval Willy

(1). Si j'ai publié l'historique du Maquis de Gedinne vers 1980 dans *Hebdo 2000*, je me suis abstenu d'en référer au mémoire manuscrit que le colonel Postal m'a remis concernant sa période gedinnoise. L'affaire est délicate, car si l'on associe Gedinne à un des maquis les plus performants du pays, il faut tout de même savoir que le village comptait, peut-être même plus qu'ailleurs, de nombreux rexistes (majoritairement inoffensifs), et surtout beaucoup de profiteurs économiques.

(2). Centre de Recrutement de l'Armée Belge. Ces centres ont été installés en Belgique, puis ont été transférés en France le 15 mai 1940, en fonction de l'envahissement progressif de notre pays par les Allemands.

J'en ai appris beaucoup à propos de cette personne, courant de ce mois de janvier.
Je m'en réjouis.

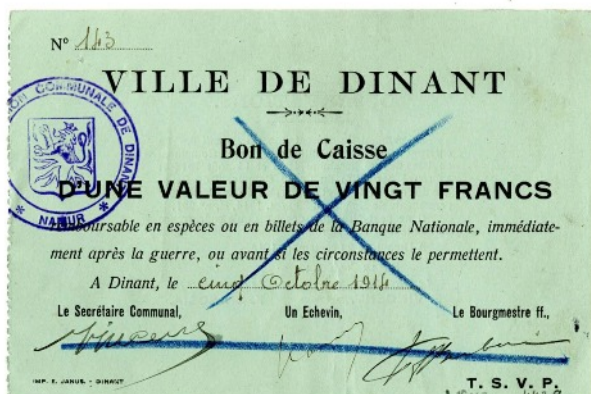
Merci à tous, particulièrement à MM. Olivier Defrance et Michel Coleau.
Je vous informerai bien entendu du suivi.

C.W.

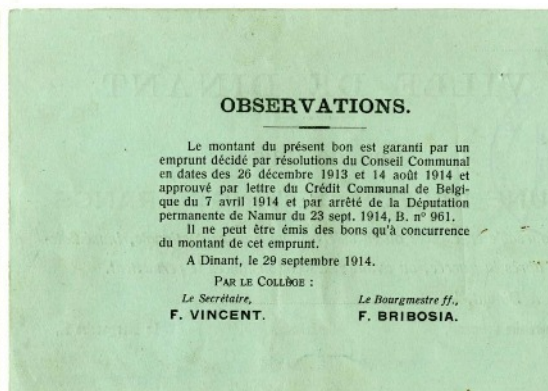
Les billets de nécessité.

(Données du Musée de la Banque Nationale de Belgique).

Durant la guerre, la pénurie de monnaie, et en particulier pour les petits paiements, se faisait sentir partout en Belgique. C'est pourquoi quelque 600 administrations communales, de même que des centaines d'associations de bienfaisance et d'entreprises, eurent recours à l'émission de monnaies de nécessité locales. Celles-ci prirent le plus souvent la forme de billets. Au début ces billets servirent à payer les indemnités de milice, les réquisitions militaires, les fournitures, salaires et allocations diverses. Le Musée de la Banque Nationale en possède 4525 de 2499 types différents. Il en détient quelques-uns sur Dinant. En voici l'un ou l'autre.



Recto



Verso

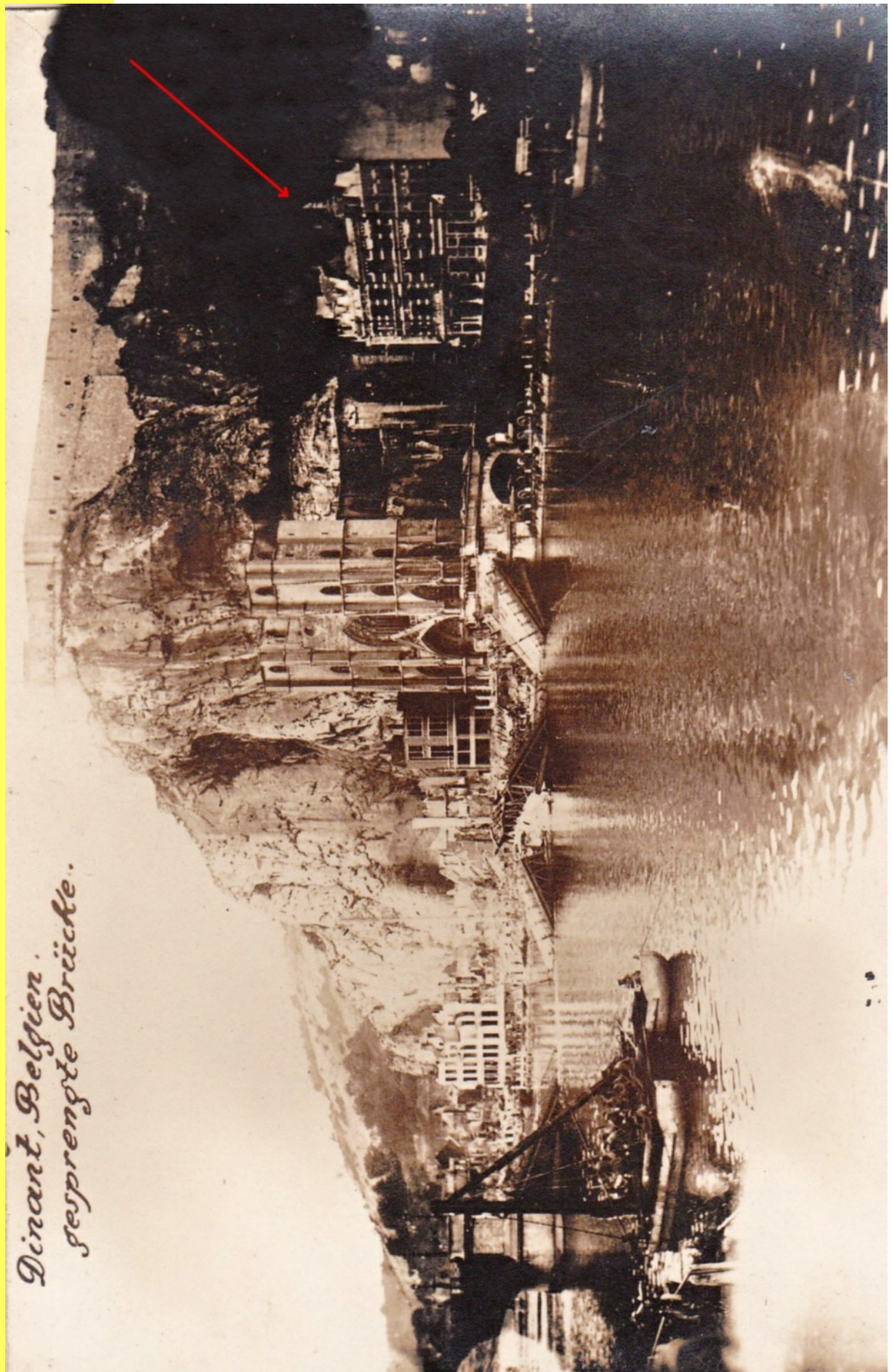


Recto (verso identique à ci-dessus)



Recto (verso identique à ci-dessus)





*Dinant, Belgien.
gesprengte Brücke..*

Un sinistre, mais le chat a tenu bon !

Cz sont lès Dinantais...

Est-ce l'écho de quelques kermesses bien tendres
Qui résonne tous là bas dans le lointain
Non car nous sommes arrivés au 4 décembre
Jour d'angoise, de deuil et de sombre chagrin
Chopez en tas, voilà les pauvres gars
Qu'opresse le tourment de ce triste moment
Ecoutez les clameurs que lancent ces gars sans peur

Refrain

Marchant vaincus, vers le sombre inconnu
Ce sont les Dinantais qui passent
Le front bien haut, ils sans vont résigner
Vers le train qui doit les emmener
Rempli d'entrain ils chantent ces refrains
Qui montent joyeux dans l'espace.
Tandis qu'au loin de pauvres mères en pleurs
Etouffent dans leur cœur leur atroce douleur

II

Ils ont ramassé sans flafla ni manière
Les trois quart des joyeux copères de Dinant
Ceux d'Yvoir, d'Haut le Wastia et puis d'Sommière
D'Evrehailles, de Bioul, de Godinne et d'Warnant
Ils ont gobé l'Colonel et l'tchaurli
Li sous et Genico Camille pan et Loupé
C'est vraiment rigolo quand vient l'heure du cacao.

Refrain

Chacun se dit ! Ah bon sang quel gachi
Ce sont les Dinantais qui bouffent
La soupe au vesse et le fromage puant
C'est pas leur goût c'est étonnant
Ils sont pas fort pour courir aux Rachiaux
C'est salté la sa les étouffent
C'est résignés qu'ils entament leurs pains
Qui leur semblent plus sain
Que tout ces sales machins

III

C'est lundi et chacun se lève farouche
A peine le cacao est-il avalé
Qu'il nous faut sans rouspéter aller aux douches
Il y a de l'hygiène ici et de la propreté
Grelottant d'froid l'on s'en va malgré soi
Le foulard autour du cou.
De la boue jusqu'aux genoux.
S'agit pas d'sabsenter
Le Feldwebel vas rouspéter.

Refrain

Courage voyons, la route pour le bouillon
Ce sont les Dinantais qui marchent.
Tout simplement et comme font leurs copains
Cinq par cinq ils s'en vont au bains
Mais compagnons, prenez garde aux morpions
Car la douleur sans plus démarquent
De nous faire tondre de la tête aux pieds
Sans oublier d'raser les poids et l'balancier.

IV

La nuit tombe et dans le camp remplit de brume
Le silence tout puissant s'en vient planer
Tandis que dans le ciel madame la lune
Aux souffrants montre gaiement le bout soulagé
Chacun, joyeux arrange bien son pieu
Car l'électricité va bientôt s'éclipser
Dépliant les draps d'lits s'agit pas d'y faire pipi.

Refrain

Allons vraiment, c'est l'instant, c'est l'instant
Ce sont les Dinantais qui dorment
Sourire aux lèvres ils ronflent doucement
Faisant des rêves épatants.
Ils voient au loin s'amener des rations de pain
Et des couques de Dinant énormes.
Hélàs bientôt triste réalité
Il faut bien constater qu'on est toujours à ??

Fait à Soltau le 22-12-1916



Nos lecteurs se souviennent...

Dans le précédent numéro, nous présentions une carte photo de décorés de l'usine de filature de Leffe. A notre demande, nous sollicitons nos membres afin que certains puissent nous donner des noms à mettre sur les visages des décorés. Nous avons reçu quelques réponses que vous retrouverez ci-dessous. Un tout grand merci à eux.



Jules Thomas



Julia Hanquet



Louis Claevs



Louis Defrance



Ernest Compart

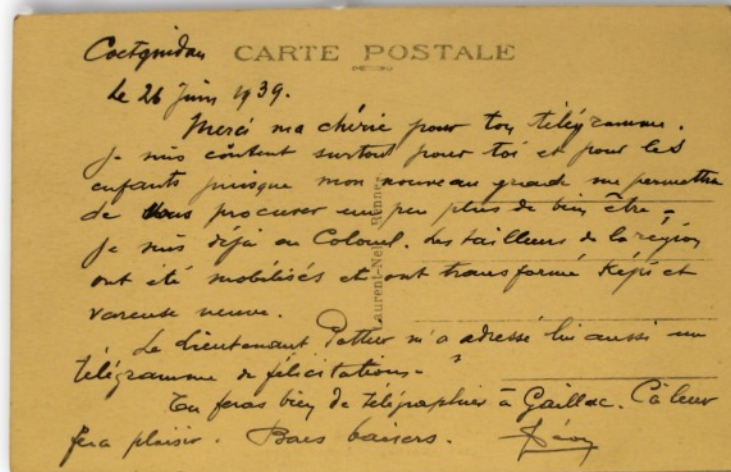
Promenons-nous à Dinant...en 1940/45



Petite virée entre potes à Dinant

Léon Jeanzac, commandant du 8^e R.I. En mai 1940

Le colonel explique qu'il a dû rapidement faire modifier son képi et sa vareuse.



(Doc. Annette Aicardi-Jeanzac)

Il fait également procéder à une autre modification peu courante dans l'armée française, celle de son casque où il fait apposer les cinq barrettes de son nouveau grade sur la rondache de l'infanterie en lieu et place du traditionnel RF pour république française.



(Collection Musée du Souvenir de Haut-le-Wastia)

A la page suivante, un document qui reprend une partie de sa carrière militaire.

FICHE DE MATRICULE N° 2 JANV 1923

Jeanzac

Nom : *Jean Fernand Hippolyte* Surnom :
 Prénoms :
 ÉTAT CIVIL.
 Né le *24 Septembre 1883* à *Albi* canton
 de *St Cyr* département de *la Haute Garonne* résident
 à *la Haute Garonne* canton de *St Cyr* département de *la Haute Garonne*
 de *la Haute Garonne* profession d' *élève à l'école de St Cyr*
 fils de *Jean François Hippolyte de Garhier* *Joséphine* domiciliés
 à *Albi* canton de *St Cyr* département de *la Haute Garonne*
 N° *19* de tirage dans le canton de *Albi*

Numéro matricule du recrutement : **616**
 Classe de mobilisation : **1902**

SIGNALLEMENT.
 Cheveux *bruns* sourcils *bruns*
 yeux *noirs* front *large*
 nez *droit* bouche *moyenne*
 menton *rond* visage *ovale*
 Taille : **1 m. 53** cent. Taille rectifiée : **1 m.** cent.
 MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1) / militaire (2)

Dans l'armée active : *École sp. inf. de St Cyr - 31^e Rég. d'Infanterie*

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active : *12^e Rég. d'Inf.*
8^e Rég. d'Inf.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve : *1^{er} M. au 8^e R. I. de Cherbouy - E. 24-39*

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
Engagé volontaire
 Compris dans la **4** partie de la liste de recrutement cantonal (portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)
 Engagé volontaire pour trois ans le 24 octobre 1903 à Albi pour l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. Arrivé à l'école le 27 octobre 1903. Affecté sous lieutenant au 51^e Régiment d'Infanterie par décret du 2 septembre 1907 pour prendre rang du 1^{er} octobre 1907. Subordonné le 4 octobre 1907. Arrivé au 4^e Bataillon algérien le 27 mai 1909. Passé au 1^{er} Régiment de tirailleurs algériens le 1^{er} août 1913. Mobilisation générale le 2 août 1914. Décret du 27 août 1914. Affecté au 21^e Rég. d'Infanterie le 29 mai 1920 (J.O. du 27 mai 1920). J.O. du 30 mai 1920. Affecté au 167^e Rég. d'Infanterie (P.O.) à compter du 22 juin 1922. M. maintenu (en mission) J.O. du 22 décembre 1922. J.O. du 27 décembre 1922. Partit au 8^e R. I. par arrangement au 1^{er} du 167^e R. I. qui arriva le 12.3.1923. Affecté au 1^{er} du 167^e R. I. de région le 21 janvier 1925. J.O. du 23 janvier 1925.

Maintenu en activité, proposé pour pension temporaire 10% par la Commission de Bordeaux du 22 juillet 1925 pour "gêne familiale" des membres inférieurs droit. Pour mémoire : Ecchymose épaule droite. Ecchymose région sous aillaire droite. Pas de reliquat d'arthrite genou gauche.

Maintenu en activité, proposé pour pension temporaire 10% par la Commission de Bordeaux du 22 juin 1928 pour "gêne familiale" des membres inférieurs gauche. Pour mémoire : Ecchymose épaule droite. Ecchymose région sous aillaire droite. Reliquat d'arthrite du genou gauche. Maintenu en activité, proposé pour pension temporaire 10% par la Commission de Bordeaux du 28 juin 1928 pour "gêne familiale" des membres inférieurs droit. Pour mémoire : Ecchymose épaule droite. Ecchymose région sous aillaire droite. Reliquat d'arthrite du genou gauche. Par décret du 21 décembre 1928 nommé au grade de Chef de Bataillon pour prendre rang du 25-12-1923 et affecté au 121^e R. I. Troisième pour mémoire en activité et pour pension permanente 10% (art. 2) par la Commission de Bordeaux du 8 juillet 1930 pour "gêne familiale" des membres inférieurs. Reliquat d'arthrite du genou droit. 2^e arrondissement genou g. 3^e Ecchymose aillaire droite. Pour mémoire : pas de reliquat de pathologie.

Affecté à la CHR Passé à la disposition du Chef de Corps le 15-1-32 - Désigné comme Major par D. M. du 20-1-1932 J.O. du 24-1-1932. Désigné pour suivre le cours pratique de tir au Camp de Châlon (Cycle d'instruction du Commandant) du 11 au 23-4-1932 (J.O. du 12-3-1932). Désigné comme Directeur du Cours pratique de tir de Metz-Reims et d'origine du 23 au 28 Mai 1932 au Camp de la fontaine du Berger (Note N° 586 du 7-4-1932 de la 25^e Division). Inscrit au tableau d'avancement du 1934 pour le grade de Lieutenant Colonel (N° 100) J.O. du 29-12-1933. Promu au grade de Lieutenant Colonel rang du 25 Décembre 1934 et maintenu au 121^e R. I. par décret du 21-12-34 (J.O. du 25-12-1934). Prend le Commandement du Régiment du 19-4-1935 au 25-4-1935. Prend le Cdt. du Régiment du 5-8-1935 au 15-8-1935. Fait partie de l'encadrement du Bataillon de réservistes à Bourg-Lastic. Commande l'escadron (active et réserve) du 8 au 28-6-36. Dirige sur la Courmaise pour assister aux tirs de groupement d'artillerie du 26-8-1936. Directeur du Cours pratique de tir à Courmaise. Inscrit au tableau d'avancement pour le grade de Colonel (N° 100 du 25-12-37) du 19 au 30-4-38. Direction de Cours pratique de tir à Courmaise, du 12 au 26-6-38. Commande l'escadron (active et réserve) au Camp de Bourg-Lastic (J.O. du 10-2-39) par D. M. du 6-2-39 et affecté au 8^e R. I. Commandant le Rég. par décret du 25-12-39. J.O. du 10-3-39.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SEITE DE PROMOVEMENTS DE RESERVE OU DE MISE EN SERVICE			
Date.	Commune.	Subdivision de région.	N° matricule de mobilisation.

ÉPOQUE à laquelle s'opèrent les passages dans				DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
la disponibilité de l'armée active.	la réserve territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	la réserve de l'armée active.	
1 ^{er} Nov. 1907	1 ^{er} Nov. 1917	1 ^{er} Nov. 1923	1 ^{er} Nov. 1929	
1 ^{er} Oct. 1907	1 ^{er} Oct. 1917	1 ^{er} Oct. 1923	1 ^{er} Oct. 1929	
1907	1917	1923	1929	

à décembre 1889, non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drap. Ministère de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Carte du Combattant révisé le 11-3-1939

Garde - Registre matricule - 2-89-1003

(Arch. départementales du Tarn-et-Garonne)

Lors de son passage au 8^e régiment d'infanterie, le colonel Jeanzac reçoit un petit opuscule qui reprend une sorte de généalogie du régiment dont les origines remontent au XVI^e siècle. En couverture, l'insigne et la célèbre devise : « Toujours en avant ».



(Doc. Annette Aicardi-Jeanzac)

Une hypothèse romanesque ?

Nous pensons devoir faire une parenthèse au sujet de la carrière du colonel Jeanzac. A l'inverse de la plupart des officiers de l'armée française de cette époque tels Tachet des Combes, Marescot Du Thilleul ou encore Duhil de Bénazé présent à Arbre, Léon Jeanzac est d'origine modeste. Sa petite taille aurait dû suffire à lui interdire la carrière militaire mais il n'en fut rien. Une passionnante conversation avec sa petite-fille, Françoise Jeanzac, par ailleurs docteur en médecine, nous éclaire un peu sur ces apparentes contradictions. La famille de Léon Jeanzac est originaire d'Albi où son père Léon François Hippolyte exerce le métier de serrurier-forgeron. Dans une rue adjacente est établie la famille des comtes de Toulouse. Le comte de Toulouse et Léon François sont très liés au point que ce dernier est le seul à pouvoir pénétrer au château pour y nourrir les faucons élevés par le comte. Alphonse de Toulouse Lautrec est un personnage excentrique et il est décrit comme un extravagant passionné de chasse et... de débauche⁶ ! Il est par ailleurs sous-lieutenant de cavalerie. Avec son regard de médecin, Françoise Jeanzac s'est étonnée de la ressemblance entre son propre père René, fils du colonel et Henri de Toulouse-Lautrec. La petite taille du peintre serait, d'après des études récentes, due à une maladie inconnue à cette époque : la picnodisostose, maladie génétique due à la consanguinité de ses parents (cousins germains). L'hypothèse de madame Jeanzac est que son grand-père serait un fils naturel d'Alphonse de Toulouse-Lautrec. Pour romanesque que soit cette hypothèse, il en ressort que Léon Jeanzac développa très vite de grandes aptitudes pour les mathématiques. Encouragé par son père « biologique », il fait le choix de l'armée et rejoint Saint-Cyr, grande école militaire. Françoise Jeanzac, très proche de sa grand-mère paternelle, a recueilli ses confidences où elle racontait souvent comment le comte de Toulouse ne manquait jamais d'aller saluer Léon dans la prestigieuse école. L'appui du comte de Toulouse aurait donc permis à son protégé de petite taille d'intégrer les cadres de l'armée française en dépit de ce handicap. D'autres vérifications sont en cours, notamment au sujet de son parrain de baptême.

⁶ Perruchot H, *La vie de Toulouse Lautrec*, Paris, Hachette, 1958, p. 368.

La guerre en Belgique

Le 8^e R.I., régiment de type motorisé, fait partie de la 5^e D.I.M. (division d'infanterie motorisée) avec le 129^e R.I.



*Photo du dossier Léon Jeanzac au SHAT,
Vincennes*

et le 39^e R.I. Il est mobilisé par le C.M.(centre de mobilisation) n°33 à Cherbourg, département de la Manche, 3^e région. Son effectif théorique est de 2619 hommes, 343 sous-officiers et 83 officiers⁷. Pendant la drôle de guerre, depuis l'agression de l'Allemagne contre la Pologne le 1^{er} septembre 1939, le 8^e R.I. est déplacé pour, au début janvier 1940 (il va relever la 3^e D.I.M.) occuper un secteur à l'ouest de Forbach (Moselle). Le régiment est mis à la disposition de la 9^e armée le 14 janvier 1940 et déplacé dans la région de Reims. L'instabilité politique du moment fait craindre une attaque allemande et le mouvement continue pour s'achever à Guise. Dans la soirée du 13 mars, le général Limasset qui commande la 5^e D.I.M., est renversé par un camion dans une rue de Guise et meurt de ses blessures. Il est remplacé par le général Boucher.

A 9h00 du matin, le 10 mai, le message suivant est reçu au PC : « Exécutez manœuvre B ». Pour la 5^e D.I.M., la manœuvre B consiste, en gros, à se porter en principe en une seule étape, de sa zone de stationnement à la Meuse et de tenir cette coupure sans esprit de recul depuis Dave au nord

(fort exclu) à Anhée, au sud. Dans son mouvement, la division sera précédée de son G.R.D. (groupe de reconnaissance divisionnaire) renforcé d'une D.L.M. (division légère motorisée). Chaque régiment a son itinéraire propre. Le mouvement du 8^e R.I. passe par La Capelle, Trélon, Eppe-Sauvage (frontière belge), Florennes, Mettet, Saint-Gérard, Lesve et Arbre.

Tableau succinct de l'encadrement du 8^e régiment d'infanterie (rapport Marcaillou)

C.D.T (compagnie de commandement) : COL Jeanzac, CDT Hiet, CDT médecin Thibaut, CNE Guillou, LTN Bonnet, LTN Bussereau, LTN Pottier, CNR aumônier Fauvel.

C.H.R. (compagnie hors rang) : CNE De La Salle, LTN dentiste Calamaro, LTN Foubert, STT dentiste Landrieux, STT approvt Vauthier, STT musique Dessaut.

C.R.M.E (compagnie régimentaire mécanique et engins) : CNE Guiche, LTN Lecrivain, LTN Pignet, STT Martiol, STT Herissay.

C.D.A.C. (compagnie divisionnaire antichars) : LTN Lamouche, LTN Huneau, STT De Pierrepont, STT Dumons.

1^{er} bataillon

Etat-major : CDT Meunier, LTN médecin Monard.

1^e compagnie : LTN Sagnier, STT Pity, STT Loison, LTN Tabur.

2^e compagnie : CNE Le Pautremat, LTN Lesage, STT Le Petit, ASP Le Rendu.

3^e compagnie : CNE Canivet, STT Gautier, STT Angot.

⁷ Dossier 8^e R.I. (SHAT 34N45, Vincennes)

C.A.1 (compagnie d'appui 1^{er} BAT) : CNE Sauvètre, LTT Carnot, LTT Vidal, STT Migaut.

2^e bataillon

Etat-Major : CNE Marcaillou, LTT médecin Menard, STT Naturel.

5^e compagnie : LTT De Montalembert, STT Meyniel, STT Guyillard, STT Mouchel.

6^e compagnie : LTT Charbonneau, LTT Vercken, STT Dubourg.

7^e compagnie : LTT Gasquet, LTT Rambour, LTT Lemaitre, STT Balleux.

C.A.2 (compagnie d'appui 2^e BAT) : CNE Josset, LTT Leviandier, STT Farine.

3^e bataillon

Etat-Major : CDT Loison, CNE ADJ major Mounié, STT médecin Favier, STT Billard.

9^e compagnie : CNE Bunlet, LTT Delalonde, LTT Coquin, STT Jacquet, STT Launay.

10^e compagnie : LTT Vaysse, STT Lapouge, STT Le Boulicaut, STT Guerin.

11^e compagnie : STT Lefèvre, STT Houtmann, STT Pinel, ASP Beyle.

C.A.3 (compagnie d'appui 3^e BAT) : CNE Mahé, LTT Stephan, LTT Coquais.

(Sigles des grades conformes à l'usage dans l'armée française d'aujourd'hui : COL : Colonel, CDT : Commandant, CNE : Capitaine, LTN : Lieutenant, STT : Sous-Lieutenant, ASP : Aspirant)

Au déclenchement des hostilités, les effectifs sont réduits de 15% (déficit et permissionnaires)⁸.

La montée en Belgique ne fut pas de tout repos pour certains éléments du régiment.

Selon le rapport Marcaillou, le 8^e R.I. fait partie de la colonne Nord, commandée par le colonel Jeanzac.

L'avant-garde de cette colonne Nord est commandée par le chef de bataillon Hiet.

Elle comprend :

le 2/8^e R.I.

le 1/11^e R.A.⁹

un peloton d'A.M.R. (automitralleuse de reconnaissance)

une section moto (celle du 8^e R.I.)

une section du Génie

le G.S.D. (en partie) (groupe sanitaire divisionnaire)

[annoté au crayon] : 6 groupes de mitralleuses du 39^e R.I. (D.C.A. fixe sur l'itinéraire de la colonne Nord)

Le gros de la colonne Nord est composé :

des 1^{er} et 3^e bataillons du 8^e R.I.

d'éléments régimentaires

de la C.D.A.C. (compagnie divisionnaire anti-chars)

d'un groupe du 211^e R.A. (artillerie d'appui direct)

d'un bataillon du 39^e R.I.

de quelques autres éléments.

⁸ Historique du 3^e bl 8^e R.I. (SHAT 34N45, Vincennes)

⁹ Le dédoublement du 11^e R.A. à la mobilisation en 1939 donne naissance au 211^e R.A.L.D., appui du 8^e R.I. (N.D.A)

L'avant-garde occupera sur la Meuse tout le sous-secteur confié au 8^e R.I et s'opposera à toute tentative éventuelle de traversée de l'ennemi jusqu'à l'arrivée du « gros ».

Les chantiers de débarquement du « gros » sont :

- l'entrée ouest de Lesve (1/8^e)
- la route de Lesve à 6 Bras (éléments régimentaires)
- la route de 6 Bras à Sart-Saint-Laurent (3/8^e)
- Pour l'avant-garde : entre Fosses et Saint-Gérard.

L'itinéraire est Guise, Buironfosse, La Capelle, Eppe-Sauvage, Sautin, Renlies, Walcourt, Fraire, Saint-Gérard, Lesve.

Si l'avant-garde ira d'une traite jusqu'à son chantier de débarquement, on a prévu pour le « gros » un arrêt sur la transversale Castillon/Villers-Deux-Eglises pour permettre quelques reconnaissances.

Il faut cependant attendre 16h15 (le 10 mai) pour connaître H2, heure de passage au point initial de l'avant-garde. Si H2 est fixé à 17h00, les petits retards cumulés entraîneront un retard d'une heure et demi (18h30 effective). H3 arrive au PC R.I. à 20h25 et est fixé à 21h00. Même remarque que pour l'avant-garde, le « gros » est mis en route à 21h45 et passe au point initial à 23h00. A différentes reprises, la colonne est mitraillée sans aucun dommage. Le 1/8^e qui fait partie du « gros » reçoit quelques bombes mais sans grands dégâts matériels (trois autobus touchés). Au passage de Walcourt, la voiture du commandant Meunier¹⁰ est accidentée et le commandant est légèrement blessé. Il nous dit : « ... je fus victime d'un accident d'auto et projeté sur une pile de pont ; blessé à la tête et au genou ; je me portais néanmoins au rendez-vous fixé par le colonel Jeanzac pour lui rendre compte de ma mission, refusant de me laisser évacuer. Convoqué peu de temps après au p.c. de la division, je fus félicité par le général Bouchez et le général Bouffet, commandant le corps d'armée, qui avait tenu à venir lui-même m'adresser ses félicitations¹¹ ». Le lieutenant Guillard du 2/8^e R.I. rapporte aussi l'inspection du général Bouchez au débarquement de sa colonne à Saint-Gérard.

Le PC de la division sera à Saint-Gérard, celui du R.I. à Arbre (Profondeville). Signalons que le déplacement de l'unité motorisée prévoit l'utilisation d'autobus parisiens¹². Les chantiers de débarquement sont Lesve et Bioul ou encore Fosses et Saint-Gérard, c'est dire qu'il reste de 10 à 15 km à effectuer pour les fantassins lourdement chargés. Le fait n'est jamais signalé mais les rapports Marcaillou (annoté par lui) et Loison précisent qu'un bataillon du 39^e R.I. accompagne le gros de la colonne Nord avec les 1^{er} et 3^e bataillons du 8^e R.I. Les éléments régimentaires et les antichars suivent avec un groupe du 211^e régiment d'artillerie d'appui direct. Ils ont été précédés par l'avant-garde commandée par le chef de bataillon Hiet par ailleurs chef d'état-major du 8^e R.I. Cette avant-garde est constituée du 2/8^e R.I., du 1^{er} groupe du 11^e R.A., d'un peloton d'automitrailleuses de reconnaissance (AMR), d'une section motocycliste, d'une section génie et d'un groupe sanitaire. L'avant-garde a pour mission première d'occuper les quartiers dévolus et seront remplacés au fur et à mesure des arrivées sur le



*Non loin du
lotissement
Beauvallon*

*La ferme Lowart
aujourd'hui (Photo de
l'auteur)*

terrain. La zone à défendre est comprise entre Dave et Hun, liaison à gauche avec les unités belges au sud de Namur et à droite avec le 129^e R.I.

Le 3/8^e R.I. à son PC à la ferme Lowart au nord du Mariensberg¹³.

Il est commandé par le capitaine Loison.

Le capitaine Loison est un des officiers les plus proches du colonel Jeanzac. Il est né le 8 mai 1887, à Aubigny au Bac, département du Nord. Il est engagé contre

¹⁰ Le commandant Meunier a reçu du colonel Jeanzac la mission de conduire la colonne Nord sur la Meuse.

¹¹ Dossier 8^e R.I. Rapport Meunier (SHAT Vincennes)

¹² Rapport Sagnier (SHAT 34N45, Vincennes)

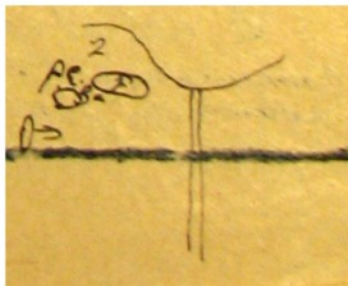
¹³ Le nom Mariensberg n'est plus présent sur les cartes actuelles. Cette colline autrefois plantée de vigne était exploitée par Monsieur de Staumont (au milieu du 19^e siècle) avec l'aide d'un régisseur allemand. Une chapelle y fut construite et dédiée au culte de Marie. Colline de Marie, d'où Mariensberg. Merci à Etienne Delmotte.

l'Allemagne du 2 août 1914 au 23 octobre 1919. Dans l'armée d'occupation jusqu'en 1924, il passe quelques mois en Algérie et au Maroc puis à nouveau en pays rhénan au grade de capitaine. Atteint par la limite d'âge, il est cependant promu au grade de chef de bataillon au 8^e R.I. le 8 mai 1940. Il sera fait prisonnier le 24 juin 1940 et déporté à l'Oflag XB (Nienburg an der Weser) jusqu'au 17 août 1941.



Capitaine Loison
(Doc. SHAT, Vincennes)

La position du PC 2/8^e R.I est située sur le versant sud de Profondeville. Au point de vue de la Couleuvrine, au moins six trous Gamelin sont encore visibles de nos jours. Le rapport de Charles Guillard, lieutenant au 2/8^e R.I et officier régulateur lors du déplacement de la colonne, contient le petit plan ci-contre. La ligne courbe figure schématiquement la Meuse et les deux lignes parallèles la route de Floreffe.



(Doc. SHAT, Vincennes)

Un PC de compagnie peut avoir été installé dans la vallée du Burnot autour du n° 43 de la rue de Floreffe¹⁴.

De nombreuses douilles et cartouches non utilisées découvertes sur place militent en faveur de cette installation. Le 2/8^e R.I. est commandé par le capitaine Marcaillou. C'est à lui qu'est confié le sautage du pont de Lustin (Frappe-Cul). Cette responsabilité lui est confiée par délégation du colonel

Jeanzac lui-même. Il n'est pas inutile de rappeler que le minage des ponts a été réalisé par le génie belge (31^e bataillon de génie).

La photo ci-dessous nous montre la position au point de vue de la Couleuvrine qui domine le site du pont de Lustin.



Photo de l'auteur

¹⁴ Témoignage oral de Monsieur Duchesne (Arbre)



(Photo de l'auteur)

Le pc 1/8^e R.I. est installé au château de Rouillon. Son parc domine le site du pont de Godinne et voisine avec la casemate belge encore visible sur le flanc abrupt de la colline. C'est le lieutenant Meunier qui commande le 1^{er} bataillon.



Château d'Hubermont (Photo de l'auteur)



Château De Pierpont (Doc. Delcampe)

Nous l'avons dit, le pc du régiment est à Arbre. Le 211^e régiment d'artillerie qui est en soutien de l'infanterie a pris ses quartiers aussi à Arbre. Le colonel Duhil de Bénazé qui commande le 211^e R.A. est installé au château d'Arbre appartenant à la famille De Pierpont, à quelques centaines de mètres en contrebas du village. Sur cette carte postale ancienne nous voyons à gauche un noyer séculaire¹⁵ qui résista jusque dans les années 70. Contrairement à ce qui a été avancé par d'autres, dans un rapport manuscrit inédit du capitaine Guillou, adjoint du colonel Jeanzac, celui-ci a pris ses quartiers au château d'Hubermont. Il y est arrivé dans la nuit du 10 au 11 mai. Entretemps, le commandant Hiet, chef d'état-major, et le capitaine Guillou ont rejoint le colonel. Le lendemain 12 mai, le pc est régulièrement survolé par l'aviation ennemie et, jugeant le château trop repérable, le colonel Jeanzac décide de s'installer dans une dépendance du château située dans le parc¹⁶. Ils y travailleront et y dormiront mais ils continueront à prendre leurs repas au château. Une cave repérée sous la cour du château pourra servir d'abri en cas d'attaque aérienne (ci-dessous).

- Dans la cour du château, à quelques mètres de l'endroit où nous sommes, se trouve une espèce de pièce souterraine, semblant offrir un assez bon abri, bien supérieure, en tous cas, au local dans lequel nous travaillons.

(Doc. Annette Aicardi-Jeanzac)

(Photo de l'auteur)



¹⁵ Voir le dossier consacré au 211^e R.A.L.D.

¹⁶ Notes inédites du capitaine Guillou, adjoint au colonel Jeanzac.

Un réseau d'avant-postes a pris place sur le Haut de Lustin en rive droite de la Meuse, ainsi qu'à la corne Est du bois de Nîmes.

Dans la journée du 12 mai, le colonel va personnellement visiter les bataillons en ligne sur la Meuse et se rendre compte ainsi de leur degré d'installation. A tous il prodigue des conseils et des paroles d'encouragement. En effet dans la nuit du 11 au 12, un bulletin de renseignement annonce que l'ennemi n'est plus qu'à quelques kilomètres du fleuve.

129
 Mlle Bureau
 12 mai 1940 - 0 h 15
 - Des P.A. de la 118^e armée - téléphoné par Capitaine ROQUIER.
 - Le 12 mai 02 h 30 :
 Remobilisation à vue à 200 mètres.
 Fortes colonnes de 5 km de longueur débandées, tous sans allié, autorisées.
 - 1^{re} colonne : ROUJON vers BARAQUE DE PRAITURE
 - 2^e colonne : VIESSALE vers ENCHES BOUES
 - 3^e colonne : Vers HALLERT.
 - 4^e colonne : HERSHEFELD - ST. VITH
 A l'est de la frontière allemande aucun mouvement observé. Très bonne discipline de marche, extinction à l'ouverture du feu par l'ennemi.
 Zone surveillée: BARAQUE DE PRAITURE - HUNG-NEGLAND - STAUTZEL - HALLERT.
 Liaison belge.
Jean

Des barrages routiers ont été installés aux entrées de Profondeville et notamment devant la maison du docteur Marchal, médecin à Profondeville en 1940 (N.D.A) au 65 chaussée de Dinant.

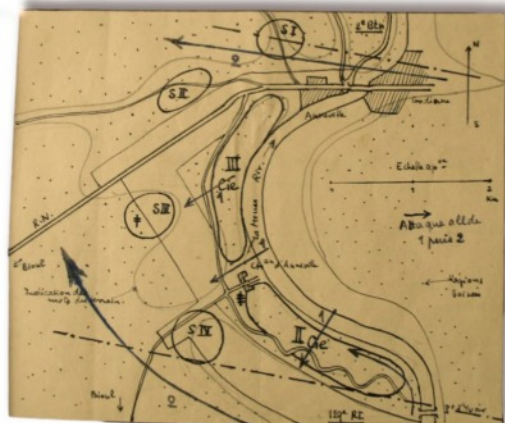
161
 Mlle Bureau
 12 mai 1940 - 2 h 30
 Le Commandant belge se propose de faire jouer des destructions qualifiantes devant les arrières de la place de SAUTU, en particulier sur l'immeuble ARBUST, occupé par CHRYST.
 Aucune liaison entre SAUTU et la 4^e D.L.G.
 Je suis en contact avec CHRYST pour faire détecher par les Belges un officier auprès de la 4^e D.L. pour élucider cette question.
 Liaison belge.
Jean



(Photo de l'auteur)

Mission belge auprès de la IX^e armée française,
 Rapport 2^e bureau.
 (Doc. Division Sécurité. Section Archives SGRSD,
 Evre)

C'est le 1/8^e R.I. (premier bataillon du régiment) qui a pris position sur l'aile droite (de Annevoie à l'écluse de Hun) qui reçoit le choc le plus dur. Les éléments allemands qui ont traversé vers Houx ont enfoncé les positions du 129^e R.I. et rejoint par l'I.R. 49 de l'I.D. 28 (qui a traversé au barrage de Rivière) qui remontent en direction du nord.



Le lieutenant Sagnier commande la première compagnie du 1^{er} bataillon aux ordres du chef de bataillon Meunier. Il a dessiné de mémoire le dispositif qu'il avait mis en place dans la zone d'Annevoie. Le flanc gauche du 129^e R.I. est très malmené au bois de Salzinne qui monte de Hun vers Annevoie. La nuit du 13 au 14 mai est assez agitée, selon Sagnier : « Toute la nuit on tiraille sur les rives de la Meuse surtout hors du secteur du bataillon, en particulier au sud. A 20h00, bombardement du sanatorium de Godinne¹⁷ qui flambe jusqu'au matin. »

Le 14 mai à 6h00, le commandant de la compagnie reçoit un ordre du chef de bataillon signé à 5h30 : « L'ennemi traverse la Meuse, il remonte le long de la Meuse et les éléments sud

¹⁷ Voir : L'incendie du sanatorium de Mont de Godinne le 13 mai 1940

de la 2^e cie ont du mal à se maintenir. »

Nous reprenons le manuscrit du capitaine Guillou, adjoint au colonel Jeanzac : « *Sur la droite du régiment, la situation n'est pas brillante ; le 1^{er} bataillon est aux prises avec l'ennemi qui a traversé la Meuse. Le commandant Meunier est blessé [rappelons qu'il a déjà été blessé dans un accident de voiture dans la région de Walcourt] gravement au ventre (éclat d'obus). Déjà des éléments de chez nous et d'un régiment voisin [le 129^e] se replient. Le colonel s'inquiète. Le général Boucher, commandant la division, vient alors au pc. Le colonel lui rend compte de la situation et c'est à ce moment sans doute, qu'il reçoit l'autorisation de déplacer son pc en cas de nécessité et de le transporter à Lesve, à trois kilomètres plus en arrière. » Le bruit de la bataille se rapproche rapidement. A midi, l'artillerie se replie sur ordre supérieur.*

Averties dès neuf heures du matin, les unités d'artillerie présentes dans la zone de Profondeville se préparent au repli vers Lesve. Le réembarquement du matériel du 361^e risquant de prendre trop de temps, la batterie installée au bas d'Arbre est sabordée et abandonnée. La position sera quand même bombardée comme en témoigne la photo ci-dessous à droite.



(Doc. T. De Pierpont)



(Doc. T. De Pierpont)

On peut y voir des objets dont un grand nombre sera retrouvé sur les lieux. Un conteneur à poudre¹⁸ et une boîte de débouchoir.



La boîte de débouchoir ci-contre contenait un dispositif de réglage qui optimisait le temps de vol et d'explosion des obus.



Caisse de munition du Rond-Bois (Coll. Privée)

Le 77^e R.A.L.D. a positionné ses batteries près du cimetière de Lesve et dans le jardin du presbytère. Au cours du bombardement qui va suivre, quelques blessés se sont abrités dans la cave de la maison Devigne. Ce régiment d'artillerie de la 4^e D.L.C (4^e division légère de cavalerie) présent dans la zone de combat, passe momentanément sous les ordres du colonel de Bénazé, commandant du 211^e R.A.L.D.

¹⁸ Ce conteneur à poudre, don de Yvette Pochet (Arbre), provient du dépôt de munition du Rond-Bois. Il fait partie des collections du musée de Haut-le-Wastia, comme la boîte de débouchoir, don de Philippe Polomé de Lesve.

L'écroulement du bâtiment ensevelira quatre hommes prisonniers des décombres. Après plusieurs heures d'effort, le maréchal des logis Mahin est retiré vivant.

Sur ces entrefaits, le Groupe est violemment bombardé par de nombreux avions, recevant plus de 400 bombes parfaitement ajustées sur les positions et les P.O. le Groupe est mitraillé sans arrêt, les mitrailleuses du Groupe répondent sans faiblir un instant. L'Adjudant BOULANGE est atteint à plusieurs reprises en tirant lui-même la mitrailleuse de la Batterie.

Le Lieutenant GINSBOURG, Commandant la 6^e Cie l'Adjudant BOULANGE, transporté blessé, l'infirmier PERRIN et le canonnier LEROY sont ensevelis sous les débris d'une maison atteinte par une bombe. Le Maréchal des logis MAHIN est retiré blessé sous la maison écroulée.

Journal de marche du 77^e R.A.L.D. (SHAT Vincennes)

A droite, les ruines de la maison Devigne. Grâce à l'aide précieuse d'Alexandrine Mahin, nous disposons de quelques documents photographiques qui concernent son père.



Ci à gauche, le maréchal des logis Mahin.

(Coll. Alexandrine Mabin)



(Coll. Alexandrine Mabin)

Le document ci-dessous à gauche n'est pas de très bonne qualité mais il nous montre la plupart des tombes françaises rassemblées au cimetière de Lesve.



(Coll. Alexandrine Mabin)



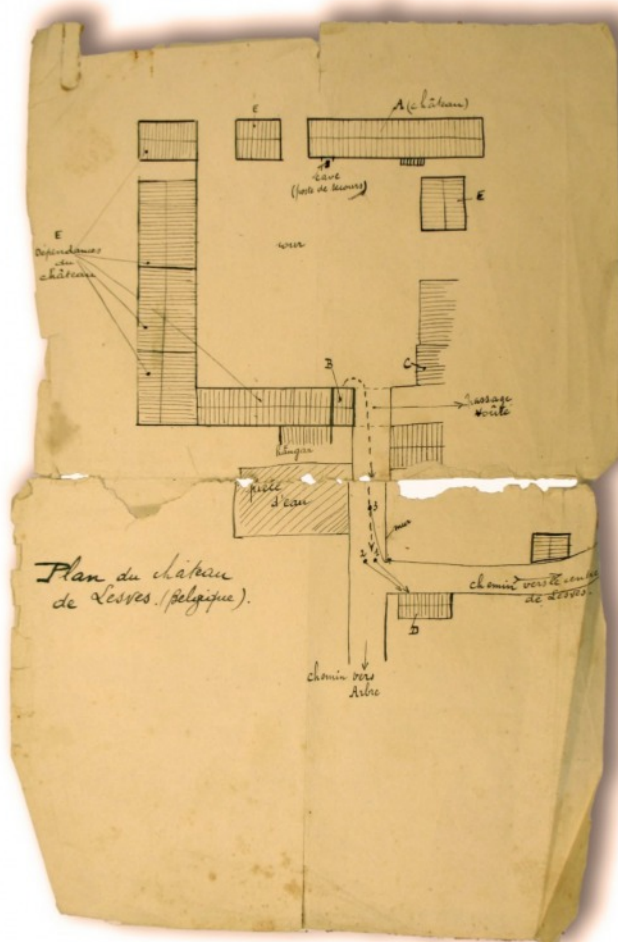
(Coll. Alexandrine Mabin)

Ci-dessus à droite, les tombes de Ferdinand Leroy, Gabriel Ginsbourg et selon toute vraisemblance, Lazare Perrin qui se trouvaient dans la cave Devigne aux côtés du maréchal des logis Mahin (n° 19, 20, 22)

3.	Leroy Ferdinand	chaing	6-8-1915	id.	77.R.4	Lesve	19.
4.	Ginsbourg Gabriel	Domeller	2-5-1902	id.	77.R.4	id.	20.
5.	Boulangé Albert	Quilly	9-10-1902	id.	77.R.4	id.	21.
6.	Perrin Lazare		11-7-1906	id.	77.R.4	id.	22.

Dossiers sépultures militaires – Lesve (Archives adm. com. Profondeville)

Vers 13h00, le colonel décide alors de replier son pc sur Lesve. Le colonel, le commandant Hiet et le capitaine Guillou ont pris place dans une voiture. Par la route de Bossontienne, ils atteignent Lesve avec difficulté au bout d'une demi-heure tant la route est encombrée de véhicules de toutes sortes de l'artillerie qui se replie. A Lesve, ils cherchent un endroit pour établir leur pc et s'installent dans les dépendances du château (qu'occupe Sylvain Delvaux, père de Théodule Delvaux, cultivateur à Lesve). A peine installés, ils subissent l'assaut d'avions qui reviennent, bombardent et mitraillent les véhicules et le personnel sur les routes voisines.



Manuscrit Guillou
(Doc. Annette Aicardi-Jeanzac)

Le colonel et le capitaine Guillou s'installent dans un petit hangar (C) à droite en entrant dans la cour de la ferme. Le colonel dicte un compte-rendu destiné à la division. Il relate l'évolution de la situation et sa nouvelle installation. Le bombardement s'amplifiant, les trois hommes cherchent un abri plus solide, une petite bergerie voûtée à quelques mètres (B). Ils mangent un peu. Les avions se succèdent sans interruption. Des bâtiments s'écroulent, un autre brûle. Vers 15h30, le colonel décide de changer d'abri à la première accalmie. Face à l'entrée de la cour, il a repéré un petit bois à une centaine de mètres où se trouve déjà le lieutenant Bonet. Cela semble plus calme. Un moment semble propice et le colonel sort accompagné du commandant Hiet. Le capitaine Guillou qui a rassemblé quelques papiers suit à quelques mètres. Soudain, les avions surgissent en rase motte et craignant de ne pas atteindre le bois, les deux premiers se précipitent vers un hangar (D) (actuellement propriété Polomé). Des chapelets de bombes éclatent. Nous reprenons le récit du capitaine Guillou :

« Le colonel et moi, sans cependant nous consulter, avons le même réflexe. » Celui de s'abriter contre le mur du plan d'eau (N.D.A.). Rapidement ils regagnent le local B. Le colonel est couvert de poussière blanche. En arrivant à l'entrée du local, il s'effondre.

Il se plaint de douleur au ventre. Note du capitaine Guillou : *« Nous l'aidons à s'asseoir, il a toute sa connaissance »*. Son manteau porte une déchirure à cet endroit, légèrement à droite. Vite on le déshabille mais il n'a aucune blessure apparente. Du poste de secours situé dans les caves du château arrive le médecin chef (commandant Thibaut). Le colonel se remet petit à petit. Il demande des nouvelles du commandant Hiet. Apprenant que ce dernier a été tué sur le coup, il lève les bras au ciel dans un geste de désespoir. Il est décidé que le colonel sera évacué le soir même. Le capitaine Guillou va le voir au poste de secours.



Jules Hiet
(Doc. SHAT
Vincennes)

« Mon pauvre Guillou! », me dit-il en m'apercevant.
Nous parlons quelques instants : « Vous voilà seul
maintenant au P.C., me dit-il encore, faites
de votre mieux » -

Le bombardement a des effets catastrophiques. Plus de 30 soldats des 211^e R.A.L.D., 8^e R.I., 14^e R.D.P. et 77^e R.A.D.L.C. (régiment d'artillerie divisionnaire lourde courte : ancienne dénomination) ont perdu la vie. Cadavres, véhicules incendiés, corps carbonisés jonchent la route de Bossontienne entre Besinne et Lesve.

Beaucoup d'hommes du 211^e R.A.L.D. dont le capitaine Pierre de la Gorgue de Rosny et le lieutenant Michel Duclos ont été tués. Au moins deux fosses communes rassembleront les victimes.



(Doc. T. De Pierpont)



(Doc. T. De Pierpont)

Les civils rentrés d'exode les creuseront rapidement pour accueillir les nombreux corps des soldats français. A la sortie de Besinne, les ruines de la maison dite « du petit Louis », seule maison de Besinne endommagée.



(Doc. T. De Pierpont)



A la page précédente, un tracteur d'artillerie Somua MCG4 attelé à son caisson, du 211^e R.A.L.D., a été stoppé dans sa retraite par le bombardement à la rue de la Forge à Besinne (Arbre). Ci-dessous, le même véhicule photographié par les Allemands.



(Doc. Alain Alvarez)

Malgré nos nombreuses recherches, nous n'avons pu identifier l'unité allemande présente sur ce cliché. Selon toute vraisemblance, ce sont des pionniers de la 211^e Infanterie-Division qui ont brièvement bivouaqué à Besinne (Arbre) le 19 mai 1940, deux jours avant la reddition du fort de Saint-Héribert obtenue par ces mêmes troupes.



(Doc. T. De Pierpont)

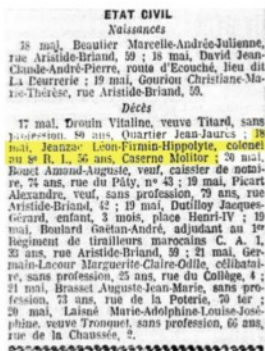


(Doc. T. De Pierpont)

Ci-dessus, à gauche, un camion incendié sur la route de Bossontienne; à droite, trois tombes au cimetière d'Arbre. Ces trois soldats faisaient partie du 8^e R.I. A noter que le soldat Leroit s'appellait en réalité Lerat, erreur orthographique à l'administration communale qui causa bien des difficultés à la famille du défunt en quête de sa trace en Belgique.

Epilogue

Evacué vers la France, le colonel Jeanzac est hospitalisé à Argentant. Il est très éprouvé par le bombardement de Lesve, la perte de plusieurs de ses officiers (le commandant Hiet, le capitaine Le Pautremat, le caporal Mariette,



*(Journal de l'Orne
24 mai 1940)*

le lieutenant Bussereau gravement blessé, ainsi que le capitaine Meunier) et surtout par les tragiques informations qu'il a reçues au sujet de l'anéantissement de son régiment. Il y a eu quelques tués mais la plupart des hommes ont été fait prisonniers. Quelques-uns ont cependant poursuivi le combat jusque dans le nord de la France.

Dans un geste de désespoir, quatre jours après le drame de Lesve, le 18 mai, il met fin à ses jours. Nous l'avons dit plus haut, alors que le Mauser était son arme de prédilection, il utilise symboliquement son arme de service.

Selon les lois militaires, son geste suffirait à le disqualifier pour un quelconque droit à une pension quelle qu'elle soit. Les exemples sont nombreux. Retenons celui du général Barbe, commandant la 4^e D.L.C. (division légère de cavalerie), retrouvé mort d'une balle dans la tête à Devant-les-Bois (Mettet) et enterré dans une simple tombe à la nécropole française de Chastres, Villeroux-Blanmont. Son geste l'a exclu de tout droit à une quelconque pension de retraite¹⁹. Contre toute attente après plusieurs années de procédure, Madame Tourné, veuve Jeanzac a réussi à réhabiliter la

mémoire de son mari. Elle avait pour cela pu constituer un dossier solide, étayé par les nombreux témoignages favorables des officiers ayant servi sous les ordres du colonel.



(Doc. Mairie de Gaillac)

La mention « mort pour la France » lui est accordée avec les avantages inhérents à cette situation.

Il est inhumé au cimetière Saint Jean de Gaillac, carré 15 n° B 1246.

Serge Halleux (Administrateur du Musée du Souvenir français Mai 1940 de Haut-le Wastia).

Nos plus vifs remerciements vont à Françoise Jeanzac (†), Annette Aicardi-Jeanzac, François Evrard-Jeanzac pour leur chaleureux accueil et leurs documents tant écrits que matériels, à Alexandrine Mahin, à la famille de Pierpont et à Alain Alvarez pour leurs nombreux documents photographiques, ainsi qu'au Musée du Souvenir Mai 1940 de Haut-le-Wastia et à Luc Vanhay pour la retouche numérique de la photo allemande de la page précédente.

Toute reproduction est interdite sans l'accord écrit de l'auteur.

¹⁹ Dossier pension de retraite du général Barbe (S.H.A.T, Vincennes)